

LETTRE François HAINRY Chronique

n° 55 - Juin 2020



Editorial

On pense quelquefois qu'une absence de quelques semaines voire de quelques mois est préjudiciable à la pratique du Tai Chi Chuan et du Qi Gong. On doit se dire que ces absences sont concomitantes à la pratique. Car, comme le dit le "Dao de Jing".

chap. 41. (trad. Liou Kia-hway)

...
le chemin du progrès paraît rétrograde,
le chemin uni paraît raboteux,
...

Ainsi comprenez bien qu'il est naturel et même logique que la pratique ne s'inscrive pas dans une progression linéaire.

« On reconnaît l'arbre à ses fruits. »

Sommaire

Erreur de courrier - Reprise des cours - Sites internet.

Erreur de courrier

L'autre jour j'ai adressé par mégarde à un ami vivant dans le sud les courriers que j'avais reçus, l'un daté du 30 Mai et intitulé :

"Courrier CA - cours de juin.pdf", courrier qui commençait ainsi :

Monsieur,

1) Rappel concernant la relation avec les adhérents

Nous vous rappelons que les données des adhérents, y compris les adresses mail, sont sous la responsabilité de l'association et vous ne pouvez pas...

Et l'autre prétendument à destination des adhérents et qui avait pour titre "Courrier adhérents 1er juin".

Il n'est pas nécessaire que je diffuse le contenu, parce que ces propos dictés par une des personnes du CA. et mis en forme par sa rédactrice sont dans l'ensemble tellement choquants qu'il ne sert à rien d'insister.

Voici ce que cet ami m'a écrit en réponse à ces lettres :

« François,

Je viens seulement de lire les documents envoyés, je suis désolé, je pensais que c'étaient de nouvelles lettres. D'où mon précédent message.

Bref, c'est complètement dingue ! Comment peut-on écrire ce genre de chose à l'enseignant créateur et référent d'une association sans que cette dernière ne serait pas grand-chose ?

Où est le respect du maître, celui qui donne tout à l'association, aux élèves, à ceux qui souhaitent échanger, partager sous des critères chevaleresques, des intentions nobles de respect de la transmission de savoirs ancestraux ?

Tout cela m'échappe et m'interroge même du bien-fondé de systèmes occidentaux (**association : action d'être associé dans un but commun**), lié à des codes d'entreprise (**à des fins économiques donc annihilantes**). Encore plus lorsqu'il s'agit d'un univers aussi oriental que sont les arts internes chinois. On ne s'adresse pas de la sorte à la personne référente d'un univers qui prône autant la liberté de penser, d'agir au plus près de sa source nourricière : la nature !

Mais, on le sait bien, la nature humaine, elle, n'est pas digne de ses origines ...

C'est franchement énervant tout ça.

Je te souhaite du courage pour faire face et n'hésite pas si tu penses qu'il est possible de réagir à nos modestes échelles pour t'accompagner.

Bien amicalement »

Ceci m'a renvoyé au film et au livre de Michael Crichton : Soleil Levant (éditions Robert Laffont, 1993.)

« - Des questions ?

- Qu'est-ce que c'est qu'un sempai ?

Connor sourit.

Nous passâmes devant les projecteurs et descendîmes la rampe menant au garage souterrain.

- Au Japon, dit-il, le sempai est un homme plus âgé qui guide un homme plus jeune, qu'on appelle un kohai. La relation sempai-kohai est très commune. Elle existe souvent lorsqu'un homme jeune et un autre plus âgé travaillent ensemble. C'est ce qu'on pensera probablement de nous.

- Quelque chose comme le maître et l'apprenti ?

- Pas exactement, dit Connor. Au Japon, la nuance est différente. Il s'agirait plutôt d'une sorte de relation familiale : le sempai est censé gâter son kohai et tolérer de sa part toutes sortes d'excès et d'erreurs de jeunesse (il sourit). Mais je suis sûr que vous ne me ferez pas de choses pareilles. »

Pourquoi présenter ce texte de Michael Crichton ?

Par rapport à ce qui est dit par la suite, un élément apparaît dans ce texte qui disparaît ensuite, à savoir :

« le sempai est censé gâter son kohai et tolérer de sa part toutes sortes d'excès et d'erreurs de jeunesse ».

C'est attitude est à double tranchant. L'élève, le *kohai*, peut estimer qu'il est libre de faire ce qu'il veut puisque son instructeur, son *sempai*, ne dira rien.

Bien entendu le *kohai* a cette liberté, mais il ne doit pas oublier que son comportement entre dans un type de formation qui va au-delà de celle d'un débutant. En effet le *kohai* a déjà franchi avec succès quelques étapes de l'apprentissage qui doit le conduire à la maîtrise ; une liberté nouvelle lui est offerte, mais en même temps des contraintes contrebalancent cette liberté. Ces obligations sont présentées dans le texte de Nobuyoshi Tamura (9^e dan en *aïkido*) :

« Si l'esprit de gratitude d'un *sempai* envers un *kohai* s'exprime par cette seule pensée "Merci de m'avoir permis de bien travailler aujourd'hui", le *kohai* sera heureux de même si le *kohai* remercie le *sempai* de son enseignement, celui-ci sera content. [...] Il est grotesque d'avoir à dire "Respectez-moi car je suis votre *sempai*" [...].

Le respect envers le *sempai* ne doit pas être provoqué, le *kohai* doit tout naturellement avoir envie de respecter le *sempai*. Le *sempai*, lui, prend soin du *kohai* car le *kohai* occupe la place qui est la sienne et mérite par là que l'on s'occupe de lui. »

Ce sont ces "obligations" qui sont le socle de la tradition que le Sensei note. Si le *kohai* fier de cette nouvelle liberté en use pour son propre intérêt, le sensei, qui est l'autorité dans le dojo et qui fait office de Doshi (*gardien de la voie*) les observe et en tire les conséquences.

Les risques ou tentations peuvent apparaître comme il l'est dit ci-dessus.

- Le *kohai* peut être tenté de proposer "un cours dans le cours" au travers de cette liberté nouvelle que lui a donné le *sempai*/sensei. Non seulement comme il l'est dit : "il se prive des occasions de travailler ce que propose le professeur", mais allant à l'encontre de sa position il se coupe par là même de ce qui l'unissait au professeur.

- Il peut estimer que le sensei ne va pas assez vite, ou assez loin dans la technique. A ces deux points il a été répondu ci-dessous :

- Premièrement la pratique "doit s'accompagner d'un cheminement intellectuel", elle s'inscrit dans un temps, qui en tant qu'art n'est pas celui de la technique.

- Le deuxième aspect qui recoupe en partie le premier est que le sensei a une "expérience qui lui confère plus de recul et une vision plus large de la discipline". Le sensei par expérience sait ce qui est profitable aujourd'hui à l'élève. Ce n'est pas l'envie de briller auprès des *kohai* ou *sempai* qui le conduit à présenter une technique plus poussée, ou de donner une foule de détails. Ce fait de vouloir briller, il l'a sans doute éprouvé durant son apprentissage et il sait par expérience que cela ne peut conduire qu'à l'Orgueil et donc inévitablement à la coupure d'avec la tradition et ce qui le lie à la tradition.

Il faut toujours garder à l'esprit qu'au Kwoon (*Chinois = Dojo pour les Japonais*) on pratique dans une dynamique de camaraderie. Et il ne s'agit pas pour l'ancien (*sempai*) d'asseoir son autorité par la domination. Car comme on l'a vu plus haut : "Le respect envers le *sempai* ne doit pas être provoqué artificiellement, le *kohai* doit tout naturellement avoir envie de respecter le *sempai*."

Reprise des cours - RAPPEL

Comme je l'ai signalé dans la lettre 54 :

Dans mon courrier daté du 12 mai, j'avais demandé au

Francois HAINRY : Tai Chi Chuan - Qi Gong - Bagua Zhang

Tél. 06 71 83 12 15 - E.mail : francois3.hainry@free.fr

CA. de l'ABTCC quelle était la procédure de déconfinement à suivre. Je n'avais pas reçu jusqu'au 30 Mai - 23:51 aucune réponse.

Ne voyant rien arriver, j'ai pris contact avec Gilles Beaumont qui s'occupe de la gestion de la salle sur Saint-Malo. (*Ce qui, comme je l'ai déjà dit, avait profondément dérangé deux des membres du CA.*)

De mon côté, j'avais obtenu des rendez-vous avec les maires de Dol-de-Bretagne et du Mont-Dol. J'avais aussi contacté la Direction des Sports de la ville de Rennes mais celle-ci ne traite qu'avec les instances dirigeantes des associations, je n'ai donc pas réussi à avoir d'informations.

Les maires de Dol-de-Bretagne et du Mont-Dol ont accepté de me recevoir. Il en était ressorti ceci, contrairement aux **informations mensongères** toujours données par ces deux mêmes personnes : « **Les horaires et lieux indiqués ne sont pas validés ..., ni même par certaines mairies.** »

J'ai eu pleinement l'accord des maires de Dol-de-Bretagne et du Mont-Dol et Gilles a obtenu l'accord pour St-Malo.

Dol-de-Bretagne :

Lundi soir : 18 h à 19:15 Séance sur l'esplanade derrière la mairie.

Samedi matin : 9:30 - 11 h Promenade Jules Revert (*Jardin des douves*).

Mont-Dol :

Mardi matin : 10:30 - 12 h sur le tertre.

Saint-Malo :

Mardi soir : 20 h à 21:15 entrée du parc de la Briantais.

Jeudi soir : 20 h à 21:15 entrée du parc de la Briantais.

Il nous faudra prendre certaines précautions en matière de protocole sanitaire que m'a transmis G. Beaumont :

- Ces cours concerneront moins de dix personnes.
- Nous tiendrons un registre des personnes présentes à chaque séance.



Cours au Mont-Dol du mardi 2 Juin 2020.
Lecture des articles écrits par F. Hainry pendant le confinement
et disponibles auprès du Webmaster qui les reçoit depuis la mi-mars 2020.

Site Internet

Du 29/05/2020 : **L'acupuncture est-elle efficace ?**
<https://www.franceculture.fr/sciences/lacupuncture-est-elle-efficace>

Cours & Séminaires

BREST (MPT Harteloire) - DINARD - DOL-DE-BRETAGNE -
LE GRAND PRESSIGNY - MONT-DOL - PLOUZANÉ -
RENNES - SAINT-MALO.

(Informations et inscriptions :
francois3.hainry@free.fr)